

Décisions de l'Association Intercommunale Scolaire de Moudon – Lucens et Environs

EXTRAIT DE PV DE L'ASSEMBLEE DU 22 MAI 2025

Préavis 03-2025 – Comptes 2024

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 22 mai 2025,
- vu le préavis du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide :

- 1. d'approuver les comptes 2024 présentant un excédent de charges de CHF 7'044'957.44 à répartir entre les différentes communes;**
- 2. d'approuver les comptes 2024 présentant un excédent de charges de CHF 1'088'901.58 concernant les UAPE, à répartir entre les différentes communes.**

Préavis 04-2025 – Plan de développement de l'accueil parascolaire 2030

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 22 mai 2025,
- vu le préavis du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

prend acte :

- du plan de développement de l'accueil parascolaire 2025-2030 de l'AISMLE à transmettre à l'ARAJ Broye pour le faire suivre à la FAJE

demande :

- un suivi des inscriptions et des listes d'attente dans les différentes structures afin d'ajuster ces prévisions à la demande.

Préavis 05-2025 – Réponse à la motion de Mme Marie-José Delacrétaz du 21 septembre 2023 – Inventaire terrains et bâtiments scolaires

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 22 mai 2025,
- vu le préavis du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

accepte :

- de prendre acte du rapport du Comité de direction, préparé par le bureau technique de la commune de Moudon et le bureau technique AISTBV à Lucens, en réponse à la motion déposée par Mme Marie-José Delacrétaz en date du 21 septembre 2023.

Rapport de gestion 2024

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 22 mai 2025,
- vu le rapport du Comité de direction,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

approuve le rapport de gestion 2024.

Au nom du Conseil intercommunal AISMLE

Georges-Alexandre Duc
Président



Anne-Marie Paccaud
Secrétaire

